



Ingénierie foncière
Renouvellement urbain
Rénovation urbaine
Développement durable
Réalisation d'équipements publics
Atelier d'urbanisme
Logements
Développement économique

L'AFTRP entend participer activement aux objectifs nationaux et internationaux en matière de développement durable, notamment en introduisant une recherche d'excellence environnementale dans chacune de ses interventions.

Accompagnant depuis de nombreuses années les communes et les intercommunalités dans leurs projets innovants, participant à différents groupes de travail, nouant des partenariats fructueux, l'AFTRP développe plusieurs éco-quartiers en Ile de France.

L'approche opérationnelle engagée par l'AFTRP a ainsi pour objet de :

- **Concevoir** des projets répondant aux critères du développement durable
- Réaliser des **espaces publics** de qualité au regard du développement durable
- Assurer la qualité environnementale des **bâtiments**
- Intégrer le développement durable dans le processus de **réalisation** des opérations



Cormeilles-en-parisis (95) « Les bois rochefort »

Une opération de grande envergure en habitat et activité avec l'objectif d'une valorisation des qualités paysagère et environnementale du site.



Bois d'Arcy (78) « La croix-bonnet »

Reprise d'une opération, initiée par l'Etablissement Public de Saint-Quentin-en-Yvelines, quartier d'activités et de logement en extension des zones urbanisées de la ville.



Ris-Orangis (91) zac de «L'eco-quartier du val de Ris »

Renouvellement urbain du quartier dit "Dock des Alcools", majoritairement occupé par d'anciens espaces industriels à proximité d'un quartier d'habitat collectif et pavillonnaire. La Communauté d'Agglomération Evry Centre Essonne a désigné l'AFTRP en qualité de concessionnaire de l'opération d'aménagement pour 85 000 m² de SHON répartis en logements, commerces et bureaux. Une charte de qualité environnementale sera mise en œuvre pour la réalisation d'un véritable Eco-quartier.



Wissous (91) « Le haut de wissous »

Le parc d'activités des Hauts de Wissous, de 33 hectares, s'inscrit dans une



démarche de qualité paysagère et environnementale. Il a reçu, le 17 septembre 2008, à Nuremberg, le Prix International Tendances « Construire avec le vert » attribué par l'Union Européenne des Entrepreneurs du Paysage, pour la qualité des aménagements et du système de gestion des eaux pluviales de l'opération. Ce prix récompense la conception et la réalisation du parc public de 6 ha, qui conjugue harmonieusement un caractère urbain et une ambiance naturelle. La fluctuation des eaux de pluie est utilisée de façon à dessiner un paysage changeant, par l'aménagement de bassins en cascades. Choix esthétique et technique, cette solution de traitement des eaux pluviales tire profit de la topographie et en intègre les contraintes, comme l'absence d'exutoire vers l'autoroute A 6.



Chanteloup-les-Vignes – L'éco-parc « Les Cettons »

Créé dans la continuité du parc d'activités des Cettons I, l'Eco-parc des Cettons est destiné à accueillir une vingtaine d'entreprises à vocation artisanale et industrielle sur une surface de 25 hectares.

Les réflexions de l'AFTRP, du paysagiste Frédéric Dellinger et de l'agence d'urbanisme Territoires Sites et Cités, ont permis d'intégrer le site dans le paysage de la boucle de la Seine, de la plaine de Chanteloup-les-Vignes et des coteaux du massif de l'Hautil. Les ambiances du futur parc s'harmoniseront

avec des éléments structurants du lieu : présence d'anciens vergers, plaine agricole, bosquets, sentes rurales...

La démarche de développement durable a été pensée de façon très pragmatique, à chaque étape du projet : quels sont les matériaux durables à privilégier, comment optimiser l'éclairage public, gérer les eaux pluviales ou encore aménager des espaces communs pratiques et harmonieux.

Pour concrétiser cette démarche, plusieurs actions innovantes sont à l'étude. Ainsi des candélabres photovoltaïques et éoliens sont actuellement testés sur le site-même, les essais permettront de déterminer la technique la plus appropriée à l'éco-parc. Un partenariat avec le laboratoire régional de l'ouest parisien (LROP) a également été mis en place, sur le choix du revêtement de voirie.

Sous l'impulsion de la communauté d'agglomération des deux Rives de la Seine et de l'AFTRP, les entreprises s'impliquent également dans le processus. Les deux plus importantes entreprises, dont l'arrivée est prévue fin 2010, étudient l'implantation de panneaux solaires sur le toit de leurs bâtiments. Environ 40 000 m² de panneaux solaires devraient être installés, permettant la production de 1,5 MW.

A terme, ce sont plus de 600 emplois qui participeront à la dynamique économique de ce territoire de la boucle de Seine, dans un environnement et selon des modalités de fonctionnement exemplaires.



Garges-Lès-Gonesse (95) – La Muette

Le projet urbain du quartier de la Muette crée un quartier de ville avec des espaces publics de qualité et une architecture contemporaine de très bon niveau, dans une conception d'ensemble qui autorise une densité cohérente avec les exigences du développement durable et la viabilité de commerces et services de proximité.

Sur différents îlots, certains constructeurs ont engagé une recherche de performance énergétique des bâtiments. I3F a ainsi engagé trois opérations avec le «label « BBC » dont la première a été livrée le 6 novembre 2009. .